

# **AVIS PUBLIC**

## **Assemblée publique de consultation Projet de règlement no 437-64**



---

Aux personnes intéressées, est par la présente donné avis que lors d'une séance tenue le 14 mai 2024, le conseil municipal a adopté le :

### **PROJET DE REGLEMENT NO 437-64 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437 ET VISANT LES BÂTIMENTS NON AGRICOLES EN ZONE AGRICOLE ET LES GÎTES TOURISTIQUES**

Qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le mardi **11 juin 2024 à 19h**, au Parc des Éperviers, 89 rue de la Rivelaine, si la température le permet, ou au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou son représentant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer à ce sujet.

Que le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, situé au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, du lundi au jeudi, de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00, ainsi que sur le site internet de la Ville au [www.ndip.org](http://www.ndip.org). (Vie démocratique/règlementation/projets de règlement).

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 28 MAI 2024.

Catherine Fortier-Pesant  
Greffière